

## PRIME DE FIN D'ANNÉE : DISPARITION PROGRAMMÉE ?

A la Métropole de Lyon, depuis sa création en 2015, tout le monde sait qu'il y a une inégalité flagrante de traitement dans les salaires des agents !

DEPUIS 9 ANNEES, la PFA et l'IS (prime de fin d'année et prime semestrielle) NE SONT PAS VERSÉES à plus de la moitié des agents,

Les agents bénéficiaires de ces primes sont même menacés, avec le stratagème que la Métropole veut mettre en place pour faire disparaître la protection garantie par l'article 111 de la loi MAPTAM. À terme, plus rien ne pourra empêcher de nouveaux élus de supprimer ces primes.

L'EMPLOYEUR AVAIT PROMIS EN MARS 2023 LA COMPENSATION DE L'ALLOCATION DE DEPART EN RETRAITE.

RESULTAT : O€

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES ECOUTENT

## LES AGENTS SONT VERTS DE RAGE

LA CFTC DIT STOP!

ELLE DEMANDE L'APPLICATION RÉTROACTIVE DE CES PRIMES POUR TOUS DÈS 2024 DANS LES MÊMES MODALITÉS

AGENTS OUBLIÉS ET LE MAINTIEN DES DROITS ACQUIS AU TITRE DE L'ARTICLE 111 AVEC L'AUGMENTATION PREVUE DANS LE CADRE DE L'AGENDA SOCIAL!

## Répondez à notre enquête en ligne

(Flashez le QR Code)

<u>Adresse siège</u> : GEMELLYON - 1er étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / <u>Adresse postale</u> : 20 rue du Lac - 69003 Lyon / Tél. : 04
28 67 56 49 - E-mail : cftc@grandlyon.com - Site Web : <a href="https://www.cftcmetropoledelyon.fr/">https://www.cftcmetropoledelyon.fr/</a>
FEVRIER 2024 — Ne pas jeter sur la voie publique